



PRIEURÉ
ST-COSME
DEMEURE
DE RONSARD

Fiche thématique

LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE

° **Cycle** : Cycle 4

° **Domaines du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

– **Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer**

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

« (L'élève) apprend que la langue française a des origines diverses et qu'elle est toujours en évolution. Il est sensibilisé à son histoire et à ses origines latines et grecques. »

– **Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine**

L'espace et le temps

« L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain. »

° **Discipline dominante** : Français

° **Principales compétences disciplinaires travaillées** :

- **Lire** : Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires.
- **Comprendre le fonctionnement de la langue** : Utiliser des repères étymologiques et d'histoire de la langue.

° **Croisement entre les enseignements**

- **Les langues anciennes** : réflexion sur l'histoire de la langue
- **Les langues vivantes étrangères** : les langues romanes
- **L'histoire** : l'histoire des langues

° **Présentation**

Cette fiche, regroupant 6 documents variés (textes documentaires, cartes, frise chronologique...) et un exercice de vocabulaire, permet aux élèves de comprendre comment la langue française s'est construite. La période étudiée s'étend du II^e siècle avant J.C à la fin du Moyen Âge.

Elle permettra aux élèves de mieux appréhender, lors de votre visite, les questionnements des auteurs de la Pléiade au sujet de la langue française et d'écouter les textes lus en moyen français avec plus d'acuité.

DOCUMENT 1 : La naissance de la langue française : du latin au roman

Dans l'antiquité, à partir du II^{ème} siècle avant J.C., les Romains ont conquis un immense territoire. Plusieurs peuples de cet empire ont abandonné peu à peu les langues qu'ils parlaient avant l'arrivée des Romains et ont adopté le latin.

En Gaule et ailleurs, le latin populaire, celui qui était employé couramment, pour parler, était assez différent du latin littéraire, officiel, enseigné dans les écoles et utilisé, à travers tout l'Empire, pour rédiger des textes. Le latin populaire a évolué au cours de l'Antiquité, différemment d'une région à l'autre de l'Empire, influencé par les vestiges des anciennes langues locales, par les diverses habitudes de prononciation...

Au V^{ème} siècle après J.C., l'Empire romain s'effondre. Cet événement marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Les Francs, un peuple venu des bords de la mer du Nord, envahissent la Gaule qui devient la *Francia*, le « pays des Francs ». Les Francs, qui parlent une langue germanique, le francique, adoptent le latin populaire de Gaule, en y introduisant de nouveaux mots et de nouveaux sons.

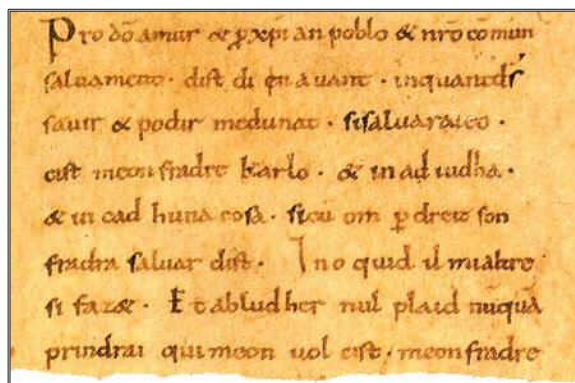
Entre le V^{ème} siècle et le VIII^{ème} siècle, le latin populaire évolue considérablement, à tel point qu'il n'est bientôt plus possible de continuer à l'appeler latin ! On donne donc le nom de roman (du latin *romanus*, « romain »), à ce langage utilisé couramment, par opposition au latin qui reste la langue officielle des savants, des poètes, des textes officiels et aussi de la religion.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS doc. 1 / 2 / 3

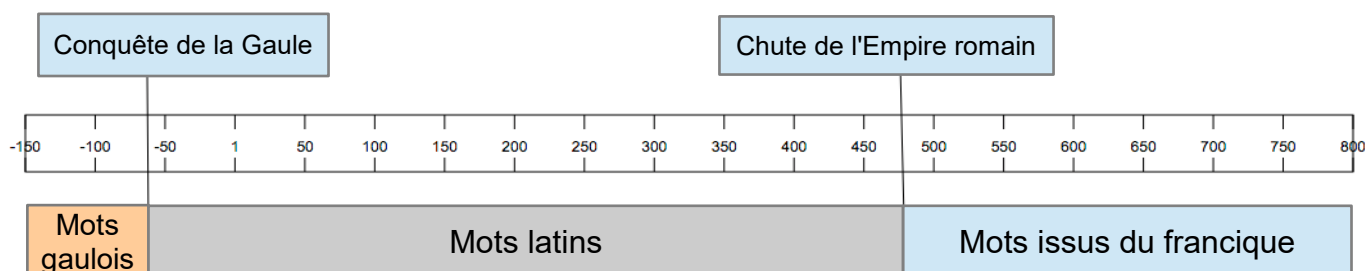
1. A quel siècle l'Antiquité finit-elle et le Moyen Âge débute-t-il ? Quel événement marque la transition entre ces deux grandes périodes historiques ?
2. Pourquoi la langue française est-elle composée principalement de mots issus du latin ?
3. Le français compte environ 150 mots dont *chêne*, *bille*, *trogne*, *alouette*... d'origine gauloise. Les mots *blé*, *garçon*, *frapper*, *gant* et quelques 500 autres mots sont issus du francique. Comment peut-on expliquer la présence de mots d'origine gauloise et de mots issus du francique dans notre langue française ?
4. D'où vient le nom *France* ?
5. Pourquoi n'est-il plus possible à partir du V^{ème} siècle d'appeler la langue parlée en France « latin » ? Quel nom lui donne-t-on alors ?
6. De quand date le plus vieux texte écrit dans cette langue ?

DOCUMENT 2 : Les Serments de Strasbourg



Ce texte a été rédigé en 842 par deux petit-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

DOCUMENT 3: Frise chronologique « Origine des mots français »



A vos dictionnaires !

Ces noms d'arbres ou d'arbustes sont-ils d'origine latine, gauloise ou francique ?

Hêtre :

Chêne :

Saule :

Sapin :

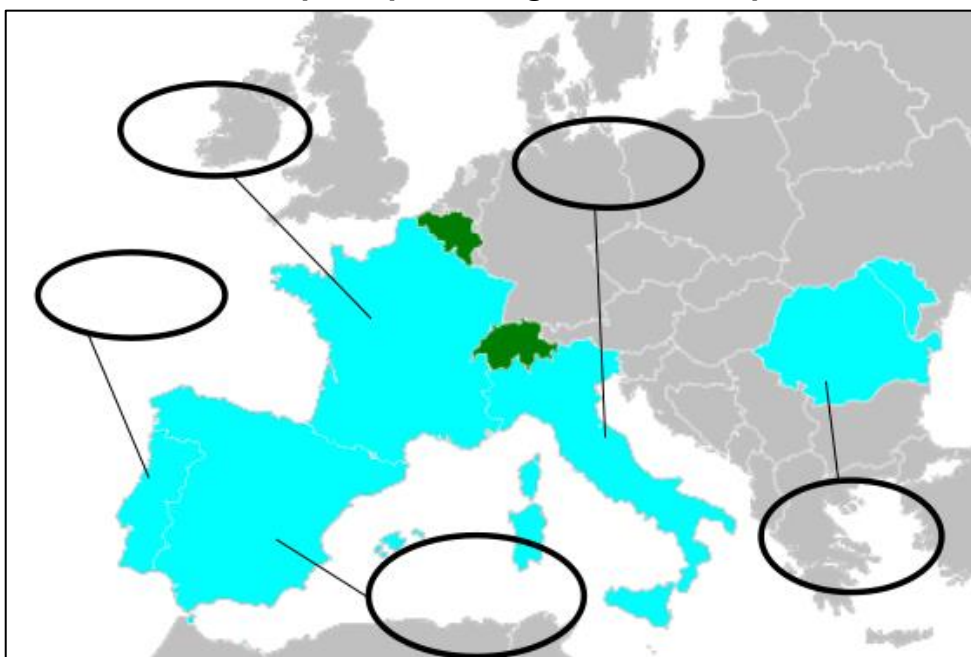
Châtaignier :

Houx :

Vous pouvez trouver les réponses ici

fr.wiktionary.org

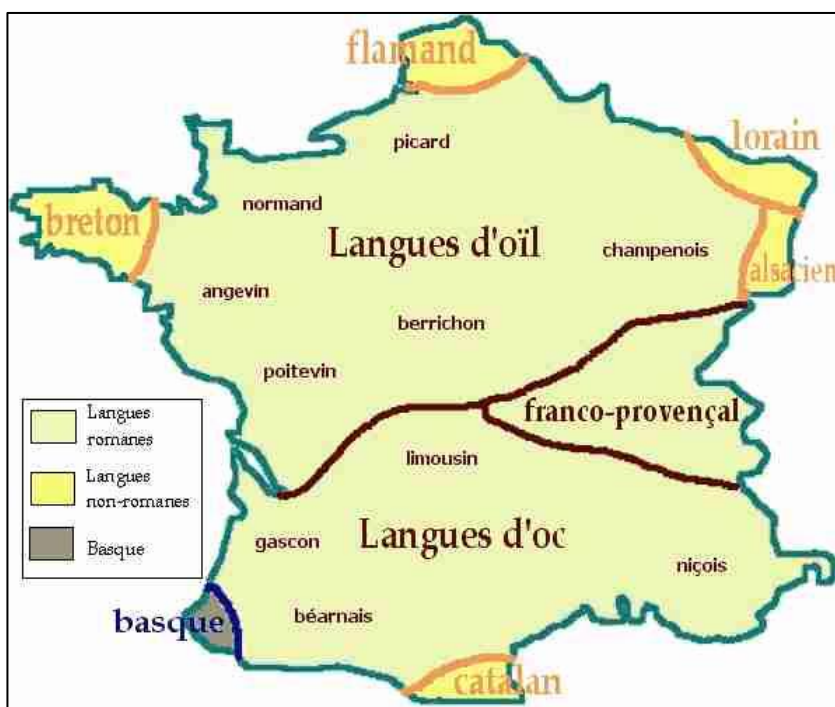
DOCUMENT 4 : Les principales langues romanes parlées de nos jours en Europe.



QUESTIONS

1. Qu'appelle-t-on aujourd'hui les langues romanes ?
2. Remplissez cette carte à l'aide de ces mots : *français, portugais, italien, espagnol, roumain.*

DOCUMENT 5 : Répartition des langues parlées en France vers le Xème siècle



Au Moyen Âge, la **langue romane** n'est pas parlée de la même façon partout en France. Elle est constituée d'un ensemble de dialectes (picard, gascon...) qui se divisent en trois principaux groupes linguistiques. Vous pouvez les retrouver sur la carte.

Quel grand type de langues romanes parlait-on :

Dans la partie nord de la France ?

.....

Dans la partie sud de la France ?

.....

Entre les deux, à l'est ?

.....

DOCUMENT 6 : La naissance du français

Dans le domaine d'oïl, l'évolution des différents dialectes romans donne naissance, au XI^{ème} siècle, au *françois*, que l'on appelle aujourd'hui « ancien français », car il s'agit d'une langue très différente du français actuel.

Le *françois*, c'est la langue du roi. Diffusée par le pouvoir royal, cette langue devient celle des gens cultivés.

Revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS

1. Dans quelle zone linguistique (langues d'oïl, franco-provençal ou langues d'oc) le français naît-il ?

.....

2. Pourquoi le *françois* s'est-il imposé face aux autres dialectes ?

.....

.....

.....



Fiche établie en collaboration avec Adeline Robin, enseignante missionnée par l'Académie d'Orléans-Tours auprès des maisons d'écrivain du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.